

## APPEL À PROJETS FORMATION IDEX 2017

### Innovations pédagogiques s'appuyant sur le numérique

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Initiative d'excellence (IdEx), l'Université de Strasbourg veut, à travers cet appel à projets, renforcer l'excellence de ses formations en soutenant les innovations pédagogiques s'appuyant sur le numérique.

Cet appel à projets permet de soutenir des projets novateurs, créatifs, précurseurs dans une offre de formation rénovée s'alignant sur les standards internationaux. Ces projets, d'une durée d'un à deux ans, pourraient démarrer à la rentrée 2017, en cours d'année universitaire 2017-2018 ou à la rentrée 2018.

Il est ouvert à toutes les composantes de l'Unistra. Dans le cadre de la politique de site, il est également ouvert aux établissements inscrits au contrat de site (UHA, INSA, ENSAS, ENGEES, HEAR), sous réserve d'un projet collaboratif avec une composante de l'Unistra.

#### Les projets éligibles

Cet appel vise au développement ou à la création de nouvelles **pratiques pédagogiques** s'appuyant sur le numérique. Celles-ci peuvent être de nature diverse ; toutefois les nouvelles formations ou parcours en EAD ne sont pas éligibles.

Ces innovations pédagogiques doivent essentiellement bénéficier aux étudiants de l'Unistra.

**Les projets devront s'attacher aussi bien à décrire l'outil ou le dispositif numérique, ses fonctionnalités et sa valeur-ajoutée, qu'à expliciter les pratiques pédagogiques visées et les effets attendus sur les apprentissages.**

Pour les projets menés en collaboration avec des partenaires étrangers, la conception de modules d'enseignements développés à l'Unistra et mis en commun avec ceux développés par les partenaires étrangers est éligible, sous réserve que l'Université de Strasbourg soit clairement affichée comme contributeur et ses étudiants comme bénéficiaires de l'action.

[Les formations ayant bénéficié d'un soutien IdEx dans le cadre des appels à projets IdEx Formation depuis 2012 sont inéligibles pour cet appel.](#)

❶ Les porteurs des projets doivent prendre contact avec la Direction des usages numériques (DUN) et l'Institut de Développement et d'Innovation Pédagogique (Idip) avant de remplir le formulaire afin de définir au mieux leur projet.

DUN : David Gauckler, david.gauckler@unistra.fr Tél : 03.68.85.50.08.

Idip : Sophie Kennel, sophie.kennel@unistra.fr Tel : 03.68.85.61.82

## Dossier de candidature

Les demandes de financement devront être effectuées au moyen du dossier téléchargeable depuis le site de l'université <http://unistra.fr>, dans la rubrique « Actualités » « AAP Formation IdEx 2017 ».

Le dossier comporte un certain nombre d'informations pédagogiques indispensables :

- Formulaire du projet
  - **Un descriptif du projet** précisant le contexte, les objectifs, le public ciblé, les équipes pédagogiques impliquées ainsi que les retombées visées.
  - **L'innovation pédagogique numérique et l'attention portée à la réussite des étudiants,**
  - **La mise en œuvre du projet :** l'ingénierie de la formation, le dispositif de suivi des apprentissages des étudiants et les aspects financiers.
  - Devis des équipements, le cas échéant ; à envoyer au plus tard à la MIA avant le 13.02.2017.
- ❗ Pour consulter les projets IdEx lauréats aux précédents appels à projets <http://www.unistra.fr/index.php?id=22527>

## Financement

Le cofinancement accordé dans le cadre de cet appel à projets sera d'un montant de 15 000 à 50 000 euros TTC pour l'ensemble du projet.

Les dépenses éligibles peuvent inclure des frais d'équipement, de fonctionnement (dont le paiement de prestations internes ou externes) et dans une moindre mesure, des coûts de personnel.

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du budget 2017 de l'IdEx et dispose d'une enveloppe de 190 000€. La période d'éligibilité des dépenses s'étend de mai 2017 à juin 2019. Pour un projet pluriannuel, l'échelonnement des dépenses sur la durée du projet devra figurer dans le tableau financier du formulaire. La période d'éligibilité des dépenses ne pourra pas excéder le 30.06.2019.

## Procédure d'examen des projets

La date limite de dépôt des projets est fixée au **vendredi 20 janvier 2017.**

- **Les dossiers de candidature sont à télécharger** sur le site internet de l'Université de Strasbourg (rubrique « IdEx »/« Appels à projets Formation »)
- **Ceux-ci sont saisis en ligne sur une plateforme dédiée,** sachant que les rubriques seront identiques au dossier de candidature téléchargeable. La partie administrative est à saisir directement en ligne et la partie descriptive du projet est à soumettre au format pdf.

- La Mission investissements d'avenir valide l'éligibilité des projets déposés ;
- Les experts internes et externes, désignés par les collègiums, examinent les projets éligibles et produisent un avis argumenté sur chaque projet. Les retours d'expertise sont ensuite étudiés par chaque collègium qui élabore un classement. L'ensemble est transmis à la Commission ad-hoc de la CFVU ;
- la Commission ad-hoc de la CFVU élargie aux collègiums présélectionne les projets ;
- la CFVU décide de la sélection finale des projets et de leur financement.

### Calendrier

Lancement de l'appel à projets : mi-novembre 2016

Date limite de dépôt des dossiers : 20 janvier 2017

Evaluation par les collègiums : du 25 janvier au 10 mars 2017

Commission ad-hoc CFVU IdEx : mi-mars 2017

Décisions de la CFVU : 11 avril 2017

Décisions du CA : 9 mai 2017.